



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

AVIS PUBLIC RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, tel que préparé par l'évaluateur de la MRC d'Antoine-Labelle, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2012 et s'appliquant aux exercices financiers 2012, 2013 et 2014, a été déposé à mon bureau, le 26 octobre 2011. Ce rôle est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures d'ouverture ou sur les services en ligne de la MRC d'Antoine-Labelle à l'adresse suivante : <http://geo.mrc-antoine-labelle.qc.ca/sigimweb/>.

Conformément aux dispositions des articles 73 et 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2012;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier à : M.R.C. d'Antoine-Labelle, 425, rue du Pont, Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement n° 187 modifié par le règlement n°196 de la M.R.C. d'Antoine-Labelle et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 27^e jour d'octobre 2011.

Jacinthe Valiquette,
secrétaire-trésorière et directrice générale.